

L'Europe est-elle coupable ?

Zaki LAÏDI

Politologue, Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences-Po), Paris

Édition [du samedi 10 et du dimanche 11 décembre 2005](#)

Les altermondialistes français sont à la peine. La conférence de Hong Kong devait les aider à renouer avec leur logorrhée anti-OMC. Mais les choses ne sont pas si simples pour eux. Leur ancien grand allié -- le Brésil de Lula -- est devenu le grand allié... des États-Unis face à l'Europe.

Défendront-ils pour autant l'Europe ? La réponse est naturellement non. Soutenir l'Europe face aux États-Unis et au Brésil, ce serait une manière de concéder que l'Europe n'est pas que cette épouvantable construction libérale sur laquelle s'est bâti leur fonds de commerce.

Quoi qu'il en soit, tout ceci montre deux choses : les visions purement idéologiques du système commercial mondial ne résistent à aucune analyse sérieuse et la diabolisation de l'Organisation mondiale du commerce, perçue comme une machine à déréguler, ne fait guère avancer les choses.

L'OMC est une institution où, contrairement à certaines légendes, les États règnent en maîtres. Et en son sein coexistent trois grande orientations qui reflètent les priorités différenciées des États : une orientation libérale qui cherche à promouvoir l'ouverture des marchés; une approche régulatrice qui estime que le «commerce libéré» doit être encadré par des règles en matière d'environnement, de santé, de lutte contre la corruption, etc.; enfin, une troisième approche qui se préoccupe essentiellement de savoir si l'ouverture des marchés peut bien conduire au développement. C'est autour de ce triangle que se joue aujourd'hui la négociation.

Mise en accusation

Deux questions centrales se posent aujourd'hui à propos de la conférence de Hong Kong : pourquoi l'Europe est-elle montrée du doigt ? Est-ce que cette mise en accusation est fondée ?

Sur le premier point, les choses sont relativement simples. Le commerce mondial fonctionne sur le principe des avantages comparatifs. Ces avantages, l'Europe les détient massivement dans certains créneaux industriels -- dont l'agroalimentaire, d'ailleurs -- et dans les services. Elle a donc intérêt à ce que les pays émergents ouvrent leurs marchés dans ces domaines où ils sont encore protégés (Brésil) ou surprotégés (Inde).

En échange, les pays en développement exigent que les pays riches ouvrent leurs marchés agricoles. Or les marchés du Nord ne sont pas véritablement ouverts sur le plan agricole. Le marché européen est quatre fois plus protégé en moyenne que le marché américain. Et cette protection est particulièrement forte pour le sucre, le riz traité, la viande et les produits laitiers. D'où cette offensive en règle menée par les États-Unis et le Brésil, notamment pour que l'Europe, qui a déjà beaucoup réduit ses subventions à l'exportation, réduise drastiquement sa protection tarifaire.

Depuis Cancún, le Brésil, héraut des pays émergents, est d'ailleurs décidé à refuser toute concession tant que l'Europe n'aura pas mis un genou à terre.

Pas les mêmes intérêts

L'Europe est-elle pour autant coupable ? C'est là que les choses se compliquent et qu'on peut faire les observations suivantes...

La première remarque qu'on peut faire est que la libéralisation des échanges agricoles, si souhaitable soit-

elle, ne peut pas être profitable à l'ensemble des pays en développement. L'idée selon laquelle l'Europe étranglerait les pays en développement est fautive, car s'il y a des pays en développement, tous ces pays n'ont pas les mêmes intérêts.

Toutes les études sérieuses, françaises comme américaines, que d'ailleurs la Banque mondiale ne mentionne jamais, montrent qu'il est impossible de chiffrer le bénéfice global d'une libéralisation des marchés agricoles tout simplement parce que ce chiffrage dépend de la situation des pays en développement. Les pays exportateurs nets de produits agricoles y gagneront à une libéralisation. Mais les pays importateurs nets en pâtiront. Ce qui se passera sur le plan agricole est ce que se passe avec les textiles. Les plus gros pays du Sud évinceront les plus petits, comme la Chine évince les pays méditerranéens.

La seconde dimension qu'il faut avoir à l'esprit est que la protection agricole de l'Europe est tempérée -- comme celle des États-Unis -- par l'existence de régimes préférentiels qui font précisément que les pays les moins développés ont un accès privilégié au marché européen. Pour faire simple, l'île Maurice exporte d'autant plus facilement vers l'Europe que celle-ci ferme son marché au Brésil.

Naturellement, la protection des marchés européens profite aussi à des exploitants agricoles européens qui ne comptent pas parmi les plus démunis. Mais il faut admettre que la protection agricole européenne favorise à la fois les «gros exploitants» et les pays les moins avancés.

Le troisième point qu'on peut faire valoir à la décharge de l'Europe est que l'agriculture n'est pas une activité comme une autre et que l'ouverture complète de nos marchés agricoles portera atteinte à la multifonctionnalité de l'agriculture, multifonctionnalité que défend l'Europe mais également l'OCDE.

Le procès fait à l'Europe est d'autant moins valable que les pays émergents restent eux aussi très protégés sur le plan agricole, que les pays en développement se protègent les uns des autres et que, fondamentalement, le cours de la négociation à l'OMC, tel qu'il se présente, n'est pas forcément le plus pertinent pour les pays en développement.

Pour ces derniers, le véritable problème ne vient pas tant de la protection agricole du Nord que de la protection industrielle de ce même Nord. Il faut en effet savoir que l'Europe se protège plus, sur le plan industriel, de l'Inde que des États-Unis. Ce qui veut dire que l'Europe condamne le Sud à se fixer sur l'agriculture, qu'elle cherche elle-même à protéger pour de bonnes et de mauvaises raisons.

Si le procès de l'Europe ne peut pas être instruit, la poursuite du statu quo est pour autant intenable.

En premier lieu, si l'Europe veut défendre son agriculture, elle doit assumer son choix. Mais pour ce faire, elle doit agir de manière transparente. Il faut clairement que les citoyens sachent quel serait le coût d'une déprotection agricole, secteur par secteur, produit par produit. [...] Face à la complexité du problème, il existe une seule réponse réaliste : l'Europe devra faire des concessions en termes d'accès aux marchés, même si cette ouverture n'est pas la panacée, comme veulent le faire croire les Brésiliens. En effet, sans ces concessions, elle se fermera les marchés des pays émergents.

De surcroît, offrir un accès préférentiel aux pays d'Afrique est honorable. Mais cela ne peut pas être une fin en soi car c'est aussi une manière d'inciter ces pays à rester cantonnés dans une seule production.

Enfin, et surtout, l'Europe doit déplacer le débat de la libéralisation des échanges vers le développement, non pas pour les opposer, comme le font démagogiquement les altermondialistes, mais en les conjuguant. La libéralisation des échanges est un bien. Mais à elle seule, elle n'apportera jamais le développement.